



COMITÉ  
YONNE



## CHAMPIONNATS DE L'YONNE PAR EQUIPES SENIORS + (Saison 2025)

A l'attention des Présidents de club,  
A l'attention des Moniteurs de club,

Auxerre, le 15/07/2024

# Règlement 2025

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous, les informations destinées aux responsables et/ou capitaines d'équipes, concernant le Championnat Départemental par équipes Seniors + 2025.

**Cette épreuve est qualificative pour les championnats régionaux**

**Nous attirons votre attention sur certains points de règlement, qu'il convient de lire en intégralité, pour le bon déroulement de cette compétition.**

**En effet, le règlement permet d'éviter la plupart des désaccords que l'on retrouve chaque année. Il convient donc que les capitaines d'équipes en possèdent un exemplaire consultable pour aborder sereinement la compétition.**

### Dates des Championnats :

Cette compétition se déroulera du 05 Octobre au 03 Novembre 2024 suivant calendrier ci-dessous

<b>Femmes +35</b>	<b>Hommes +35 +45</b>
Samedi 05 Octobre à 14h	Dimanche 06 Octobre à 9h
Samedi 12 Octobre à 14h	Dimanche 13 Octobre à 9h
Samedi 19 Octobre à 14h	Dimanche 20 Octobre à 9h
Samedi 26 Octobre à 14h	Dimanche 27 Octobre à 9h
Samedi 02 Novembre à 14h	Dimanche 03 Novembre à 9h

Dates de report autorisées :

**+35:** (F) Samedi 09 Novembre

**+35 +45 :** (H) Dimanche 10 Novembre

### Points essentiels :

**Les joueurs (ses) devront être licenciés (ées) à la FFT, au plus tard le veille du début du championnat, soit le 04 Octobre 2024.**

Pour cela, pensez à valider le paiement dans le logiciel de saisie des licences, sur ADOC.

**Il est interdit de jouer dans 2 catégories d'âge différentes** pendant toute la durée du championnat, en phase départementale et régionale.

**Les équipes d'une même catégorie devront respecter la hiérarchie des classements. Le classement du joueur n°1 d'une équipe 2 ne pourra être qu'égal ou inférieur au classement du dernier joueur de l'équipe 1. Cette règle s'applique à toutes les équipes d'une catégorie, quel que soit le nombre d'équipes engagées.**

La constitution des divisions sera faite en fonction des montées /descentes 2024, en tenant compte du poids des équipes (le poids sera calculé sur la base des 3 joueurs(es) les mieux classés(es)).

**ATTENTION, toutes les rencontres se joueront avec le classement au jour de la rencontre. Donc, pour toutes les rencontres de ce championnat, c'est le classement d'Octobre 2024 qui sera pris en compte.**

Dans le cas où un club est dans l'impossibilité de recevoir toutes les équipes le même jour, les solutions suivantes doivent être étudiées :

- Décaler la rencontre dans la même semaine.
- Proposer de déplacer une équipe chez un club visiteur, dans la même semaine.
- Utiliser d'autres courts couverts homologués par la FFT, dans la même semaine.
- En dernier recours, reporter la rencontre à un jour ultérieur, après accord avec le club visiteur.

**Dans tous les cas, veillez à modifier la date de la rencontre dans TEN'UP.**

S'il n'y a pas d'accord entre les 2 clubs, la rencontre est reportée automatiquement à la journée de rattrapage prévue par l'organisation.

S'il y a report, la rencontre se déroulera comme initialement prévu, sauf si l'équipe visiteuse s'est déplacée, dans ce cas, le lieu de la rencontre est inversé et la commission S+ devra en être informée le plus rapidement possible.

**Aucun report ne sera accepté pour cause d'indisponibilité de joueurs (ses).**

**La saisie des résultats doit être effectuée dans TEN'UP, par le club d'accueil dans un délai de 48h maximum après la rencontre.**

**Dès la connaissance d'un report, il faut prévenir le juge arbitre et saisir la date de report, dans cette même application et dans les mêmes délais.**

**Règles communes à toutes les catégories :**

**Championnat +35 ans/+45 ans (messieurs et dames)**

Pour toutes les divisions, les équipes sont composées d'un minimum de 3 joueurs(es) et l'ordre des rencontres est le suivant : Simples 1-2-3-Double.

1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.

Les joueurs de simples peuvent jouer le double

**Format des parties :**

***En +35 et +45, pour les simples le format de jeu utilisé est le format 1 (3 sets à 6 jeux, TB à 6/6), et pour le double le format 2 (2 sets à 6 jeux, TB à 6/6, 3ème set = super jeu décisif à 10 points).***

**Pénalités pour WO**

**Une pénalité financière sera appliquée au club pour chaque équipe selon les règles suivantes :**

**1<sup>er</sup> WO = amende de 40€**

**2<sup>ème</sup> WO = amende de 100€ et forfait général pour le championnat.**

**Montées/Descentes :** A confirmer en fonction du nombre des équipes inscrites

<b>Catégorie</b>	<b>Division</b>	<b>Poule</b>	<b>Montée</b>	<b>Descente</b>
<b>Femmes +35</b>	Division 1	1 poule de 6	1er en BFC1	6 <sup>ème</sup> ; 5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> en Div 2
	Division 2	3 poules de 5	1 <sup>er</sup> de chaque poule en Div 1	
<b>Hommes +35</b>	Division 1	1 poule de 6	1er en BFC1	6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> en Div 2
	Division 2	2 poules de 6	1er de chaque poule en Div 1	Les 6 <sup>èmes</sup> et le moins bon 5 <sup>ème</sup> en Div 3
	Division 3	3 poules de 6	1er de chaque poule en Div2	
<b>Hommes +45</b>	Division 1	1 poule de 6	1er en BFC1	

**La montée en BFC1 (Régional) est obligatoire pour les équipes qui termineront 1<sup>ère</sup> en Division 1 du championnat Départemental.**

**En cas de refus, l'équipe concernée sera rétrogradée en 2<sup>ème</sup> division**

Les descentes sont sujettes à modifications, en fonction du nombre d'équipes qui seront enregistrées dans la composition des poules.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez recevoir nos salutations sportives et tous nos encouragements pour le championnat.

**Responsable Commission Seniors+**

**Serge LAZZARIN**  
**+33 6 87 20 95 90**  
**sergelazzarin@orange.fr**

**Juge arbitre**

**David SOUTUMIER**  
**+33 6 63 65 43 32**  
**soutumier.david@neuf.fr**